

CDC LAVALETTE-TUDE-DRONNE

Bien accompagner les entrepreneurs

La Communauté de communes (CdC) de Lavalette-Tude-Dronne, compte près de 100 entreprises artisanales et commerciales, dont le dirigeant est âgé de 55 ans et plus. Afin de bien anticiper la transmission et reprise par un nouvel entrepreneur, il s'agit avant tout de bien accompagner.

C'est pourquoi, les élus du territoire ont retenu l'intérêt d'organiser des temps spécifiques sur ce sujet et sa sensibilisation.

En ce sens, à Saint-Séverin, cette semaine, étaient réunis à la salle communale du Vieux Four, élus et acteurs locaux.

Une réunion pilotée par Séverine Groulet, responsable du Service économique à la Communauté de communes (CdC), qui soulignait ce jour-là : « Nous sommes dans une conjoncture économique difficile et en ruralité cela se fait ressentir sur des secteurs d'activité comme le domaine agricole et alimentaire, tandis que le domaine du BTP et de fabrication a un patrimoine relativement important à transmettre. Le secteur des services n'est pas à négliger non plus, il permet au territoire de conserver une attractivité avec des services aux personnes et aux entreprises ».

En 2018-2019, près de 250 000 euros de soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine à des entreprises locales ont été mobilisés avec l'appui de la CdC.



Réunion débat avec les acteurs locaux, sur la transmission et reprise d'entreprise sur le territoire. PHOTO THIERRY MOREAU

30 % de transmissions

Quelques chiffres pour 2019 sur le territoire : 30 % des artisans commerçants sont en phase de transmission d'entreprise, contre 21 % sur l'ensemble de la Charente.

Concrètement, 80 à 100 entreprises sont à reprendre sur la CdC LTD. Dans le domaine des métiers de bouche, près de 10 entreprises sont à reprendre. Enfin, 60 % des repreneurs sont issus d'un réseau externe et 40 % par le réseau interne et local.

Politique d'aide en milieu rural, « Entreprendre, la Région à vos côtés » entend faciliter et consolider les projets, de l'installation à la

transmission et reprise de l'entreprise. Statistiquement, seule la moitié des entrepreneurs chercheront à transmettre, parmi eux 25 % de ces artisans sont exposés au risque de la cessation de leur entreprise, 75 % des cédants (engagés dans la démarche de transmettre) y parviennent.

La transmission participe non seulement à la poursuite et au développement de l'économie mais également au maintien des savoir-faire et des emplois locaux.

Thierry Moreau

Contact :
s.groulet@ccltd.fr